

Eh dites Oh ...

Quand ils ont ponctionné les pensions avec une hausse de la CSG,

Je n'ai rien fait... Je n'étais pas retraité

Quand ils ont mis en place le décret du 30 décembre 2018 renforçant les sanctions à l'égard des privés d'emploi,

Je n'ai rien fait... Je n'étais pas inscrit au POLE EMPLOI

Quand ils ont mis à mal les SERVICES PUBLICS,

Je n'ai rien fait, je n'en avais pas besoin

Quand ils ont utilisé les LBD et autres armes de défense lors des manifestations,

Je n'ai rien fait... Je n'étais pas un manifestant

Quand ils ont voté la loi "anticasseurs", restreignant le droit de manifester,

Je n'ai rien dit... Je ne revendique jamais

Quand il y avait une GREVE le 19 MARS pour plus de JUSTICE SOCIALE

CONTRE LA REFORME BLANQUER, dans l'éducation nationale

CONTRE les 800 suppressions de postes à POLE EMPLOI

CONTRE les mauvais coups assénés aux salariés, aux retraités, aux privés d'emploi, A TOUS LES CITOYENS

Je n'ai rien fait, je n'ai pas amputé mon salaire, d'autres le font... J'ai juste regardé passer la manif...

Quand le soir, je suis rentré la maison, je me suis regardé dans la glace et il était écrit :

« T'es qu'un pôv' INDIVIDUALISTE ! »

FAIRE GREVE, C'EST PRIVILEGIER L'INTERET COLLECTIF PAR RAPPORT A L'INTERET INDIVIDUEL IMMEDIAT !

Derniers chiffres communiqués à la TSF : 73 % des Français sont favorables à la grève et 39 % à une révolution ...

Mais où se cachent-ils donc ?

Syndicat CGT Pôle emploi Hauts-de-France

notre page [Facebook](#), notre site internet cgt-pole-emploi-hauts-de-france.fr.

pour nous contacter syndicat.cgt-hdf@pole-emploi.fr

Fiches de violence interne : Attention Danger

Aujourd'hui, l'organisation du travail déployée à Pôle Emploi conduit au morcellement des activités, aux divisions des équipes, à l'individualisme, à l'isolement, au surmenage !!! Cette organisation est source de violence.

Pour se dédouaner de cette responsabilité, la direction générale a créé les fiches de violences internes, incitant les collègues à porter la responsabilité de leur mal-être au travail sur d'autres collègues.

Alors que c'est bien cette organisation qui peut avoir comme répercussions des pressions de managers et des tensions entre collègues !

Personne ne doit se dédouaner de ses responsabilités et être complice de la direction générale, notamment dans un contexte de suppressions de postes à Pôle Emploi.

Aujourd'hui, les fiches de violence interne se multiplient ! (17 enquêtes RH ont été menées en 2018 suite à des FDS violences internes et ont donné lieu à 3 sanctions disciplinaires en 2018). Ces fiches à destination de la direction peuvent conduire à des enquêtes RH et à des procédures disciplinaires. N'oublions pas que c'est la direction qui a créé cet outil et qui est la seule à être juge et partie dans les suites qui sont données ! **Pour la CGT, la responsabilité de ces fiches est portée par une organisation source de souffrance au travail.**

Stop à ces fiches de violence !

Oui à une organisation solidaire répondant à nos missions de service public.

Mobilité : un Droit pour les agents... bafoué par la direction !



Aujourd'hui un agent candidate sur un poste pour se rapprocher. Et il a droit à un vrai entretien de recrutement !

Mobilité et recrutement : 2 notions complètement différentes !

Aujourd'hui la CCN, le décret 2003, l'instruction sur la mobilité permettent aux agents de faire valoir leur droit à la mobilité.

Alors pourquoi ne sont pas prises en compte les problématiques personnelles ? Pourquoi CV, lettre de motivation et un vrai entretien de recrutement ?

Un Conseiller à l'emploi de Château Thierry postule à Lille République. Ce n'est pas le même métier sur les 2 sites ? Ce sont 2 filiales différentes gérées comme des start-up par des PDG ?

Oui les agents pôle emploi doivent bénéficier d'entretiens de mobilité et non d'entretiens de recrutement. C'est ça la qualité de vie au travail !

Faisons valoir nos droits !

Droit syndical à Pôle Emploi

Les ordonnances Macron imposent aux entreprises la mise en place du CSE, et donc la suppression des DP et CHSCT. Et voilà que notre direction en profite aussi pour raboter notre droit syndical.

L'objectif de la direction : éloigner les représentants du personnel des agents.

Notre objectif : maintenir notre proximité afin de continuer à porter nos réclamations individuelles et collectives.

Et n'oublions pas :

Avant d'attaquer les droits des salariés, la direction attaque les droits des représentants du personnel.



Manque d'effectifs, retour à l'emploi limité...
Un député constate "un dysfonctionnement évident" de Pôle emploi
Un constat juste mais pas la bonne solution !!!

Dix ans après la création de Pôle emploi, le député Les Républicains, Stéphane Viry, a mené une mission d'information "flash" sur l'opérateur. Il a souhaité, avec ce travail, obtenir des réponses sur *"l'efficacité"* du service public de l'emploi. Le député Les Républicains de la première circonscription des Vosges, Stéphane Viry, a mené une mission d'information "flash" sur le fonctionnement — et les dysfonctionnements — de Pôle Emploi, dix ans après sa création, avec la fusion de l'ANPE et l'Assedic.

L'idée lui est venue dans la lignée d'une grève à Pôle emploi fin novembre, dénonçant des suppressions de postes au sein de l'opérateur. Après trois semaines d'enquête et d'auditions, Stéphane Viry rend ses conclusions à la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale, mardi 19 février. S'il estime que la naissance de Pôle emploi a été *"une réelle avancée pour les demandeurs d'emploi et les entreprises"*, le député LR pointe néanmoins un *"dysfonctionnement évident de notre service public de l'emploi"*.

Une modernisation réussie...

C'est la première conclusion du député Stéphane Viry. En une décennie, *"Pôle emploi a démontré sa capacité à se moderniser pour améliorer le service rendu aux usagers"*, constate l'élu dans le texte qu'il adresse à la commission des Affaires sociales. Il salue une *"offre de services"* de l'opérateur qui s'est *"largement étoffée"*, avec la fusion l'ANPE — chargée de l'accompagnement des demandeurs d'emploi — et l'Assedic, chargée de leur indemnisation.

Globalement, c'est un opérateur qui a réussi à se positionner, et à se moderniser. En dix ans, je dis 'bravo'.

... mais des conditions de travail "dégradées"

Mais ces gains de productivité *"ont été poussés à leur maximum"*, tempère le député. Dans ses conclusions, Stéphane Viry s'inquiète de la charge de travail très importante des agents de Pôle Emploi, conséquence des nouvelles missions et du manque de moyens humains au sein de l'opérateur. Les agents de Pôle emploi sont assez remarquables dans leur volonté de faire, ils sont dévoués. Mais ils peuvent s'user plus vite que prévu.

"Cesser l'hémorragie des effectifs"

Il s'agit de la principale recommandation de Stéphane Viry. *"Il est indispensable de cesser l'hémorragie d'effectifs et de les stabiliser pour les années à venir"*, insiste l'élu, alors que 800 postes devraient être supprimés à Pôle Emploi en 2019, et 4 000 à horizon 2022, d'après les syndicats.

Le député constate qu'en dix ans, les effectifs de Pôle emploi n'ont augmenté que de 10%, et diminuent depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron à l'Élysée. En moins de deux ans, le service public de l'emploi a perdu quelque 1 200 équivalents temps plein travaillés (ETPT) avec la fin des contrats aidés, et plusieurs centaines d'autres postes.

Un recours aux acteurs "privés" envisagé

L'élu LR appelle également à *"un audit exhaustif"* sur le recours aux opérateurs privés de placement au sein de Pôle emploi. Il constate que les informations à ce sujet sont difficiles d'accès, et qu'il existe *"une très forte méfiance"* des conseillers à l'égard de ces prestataires. Pourtant, *"les retours des demandeurs d'emploi sur ces prestations (...) sont globalement très positifs"*, constate Stéphane Viry. Le recours aux opérateurs privés ne devrait plus être un tabou.

TRAVAIL

Réfléchissons ensemble sur l'humour au travail



Du 25 au 29 mars 2019, on se penche sur l'humour au travail à l'occasion de la deuxième semaine de la diversité à Pôle emploi. Quoi de mieux qu'un miroir pour y réfléchir ?

Dans les contes, le miroir magique est un objet insolite et merveilleux, capable de parler et de révéler, par l'image, des vérités invisibles ou des souhaits profonds.

Agents et Direction, pas le même humour ?

- Activ emploi, prépa compétences, VSI : c'est bon pour tes demandeurs d'emploi alors prescrits et réfléchis pas !
- Même si tu sais traiter le dossier indemnisation, ne le fais pas : Arvato le fera pour toi, moins bien et bien moins vite !
- Devine quoi cette année : toujours pas de promotion !
- NAO : encore 0 mais quelques centimes sur tes tickets resto !
- Tu es pressurisé, surmené : fais une fiche pour dire que c'est la faute de ton collègue !!!



Ah ah ah !!!

Citation du mois

« Si on mettait un point rouge sur la tête de tous les Cons, le monde serait un vaste champ de coquelicots ! »

M. Audiard

ADP, FdJ, Engie, bénéficiaires donc **privatisés** à 5h du mat' par 50 députés à l'Assemblée... **Dépités !**

Contrôle des demandeurs d'emploi #balancetonDE

Alors que les portefeuilles explosent, alors que la direction encourage les entretiens collectifs et visio, voilà qu'elle incite fortement aux orientations vers le contrôle des demandeurs d'emploi « se manifestant » un peu trop !

La délation des privés d'emploi est banalisée et, miracle, les outils informatiques ont évolué en ce sens !

**Ah la magie de l'informatique !
Et l'humanité, bordel !!!**

Dématérialisation : le fossé s'élargit !

Sous prétexte de mise en conformité avec la loi, encore une fois Pôle emploi en profite pour supprimer complètement l'envoi postal des relevés de situation. Désormais, consentants ou pas à la dématérialisation, les DE n'auront pas le choix. Pour consulter leurs relevés, ils devront passer par leur Espace... Pour certains, cela relèvera une nouvelle fois du parcours du combattant !

En faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin...



Pas-de-Calais : Proactivité, quand tu nous tiens !

Message de la direction du Pas-de-Calais : « Nous demandons à chaque conseiller d'appeler systématiquement le DE afin de convenir ensemble d'une date de rendez-vous avant d'envoyer la convocation pour l'entretien GPF. Nous demandons de tracer les contacts téléphoniques ».

Ça tombe bien, nous n'avons que ça à foutre !

La communauté internationale blâme la France pour sa répression à l'encontre des mouvements sociaux



Nous connaissons une phase de mobilisation sociale d'une durée, d'une ampleur, et d'une détermination qui révèlent combien le malaise est profond pour des millions de salariés, de retraités, de jeunes et de privés d'emploi.

La seule réponse du gouvernement aux revendications qui sont exprimées est la répression.

Une escalade telle dans la violence d'Etat que le parlement européen et l'ONU ont dénoncé une dérive autoritaire et répressive qui est en totale négation de nos droits fondamentaux.

Assurance chômage : qui est vraiment responsable de l'échec ?

Après «l'échec» de la négociation assurance chômage, Denis Gravouil, dirigeant de la CGT, nous explique les dessous de ces négociations :

- Alors que la lettre de cadrage du gouvernement, dès le début de la négociation, réclamait 1,3 milliards par an d'économies sur le dos des chômeurs, l'ensemble des syndicats n'a pas accepté de voir baisser les droits de ces derniers.
- Parallèlement, la promesse de campagne de Macron d'instaurer un bonus-malus sur le recours abusif aux contrats précaires a disparu, le patronat refusant toute mesure contre la précarité.

Méritant son titre de Robin des bois des riches, Macron prend aux chômeurs pour donner aux plus grosses entreprises, déjà dopées par les cadeaux que sont les ordonnances, les larges allègements de cotisations patronales, sans parler des avantages fiscaux...

Amplifions nos mobilisations, empêchons la casse des droits, imposons nos propositions de sécurité sociale professionnelle, de hausse des salaires, d'amélioration des services publics, de partage des richesses !

« Je n'espère qu'une chose : que ceux qui déversent leur haine contre la CGT à longueur de médias, dans la rue ou partout, seront conséquents avec eux-mêmes :

- n'oseront pas cet été prendre leurs congés payés,
 - ne se feront plus rembourser par la sécu,
 - ne prendront pas de retraite, et travailleront jusqu'à 70 ans,
 - n'oseront pas toucher les allocs,
 - n'oseront pas toucher la prime prénatale,
 - n'oseront pas prendre, ni toucher le congé maternité,
 - n'oseront pas utiliser la médecine du travail,
 - n'oseront pas toucher les heures supplémentaires,
 - n'oseront pas bénéficier de leur comité d'établissement,
 - n'oseront pas bénéficier de tous les acquis et avantages de leurs conventions collectives, etc...
- C'est-à-dire toutes les conquêtes sociales que les copains de la CGT (vous savez ceux qui prennent en otage le pays !) leur ont obtenues au péril de leur vie parfois, pendant qu'eux se contentaient de regarder ou de faire la lèche aux patrons et aujourd'hui de les insulter. »

Michel Etivient, écrivain

